

Les chiffres clés de la VAE en Normandie

2025



Publication septembre 2026

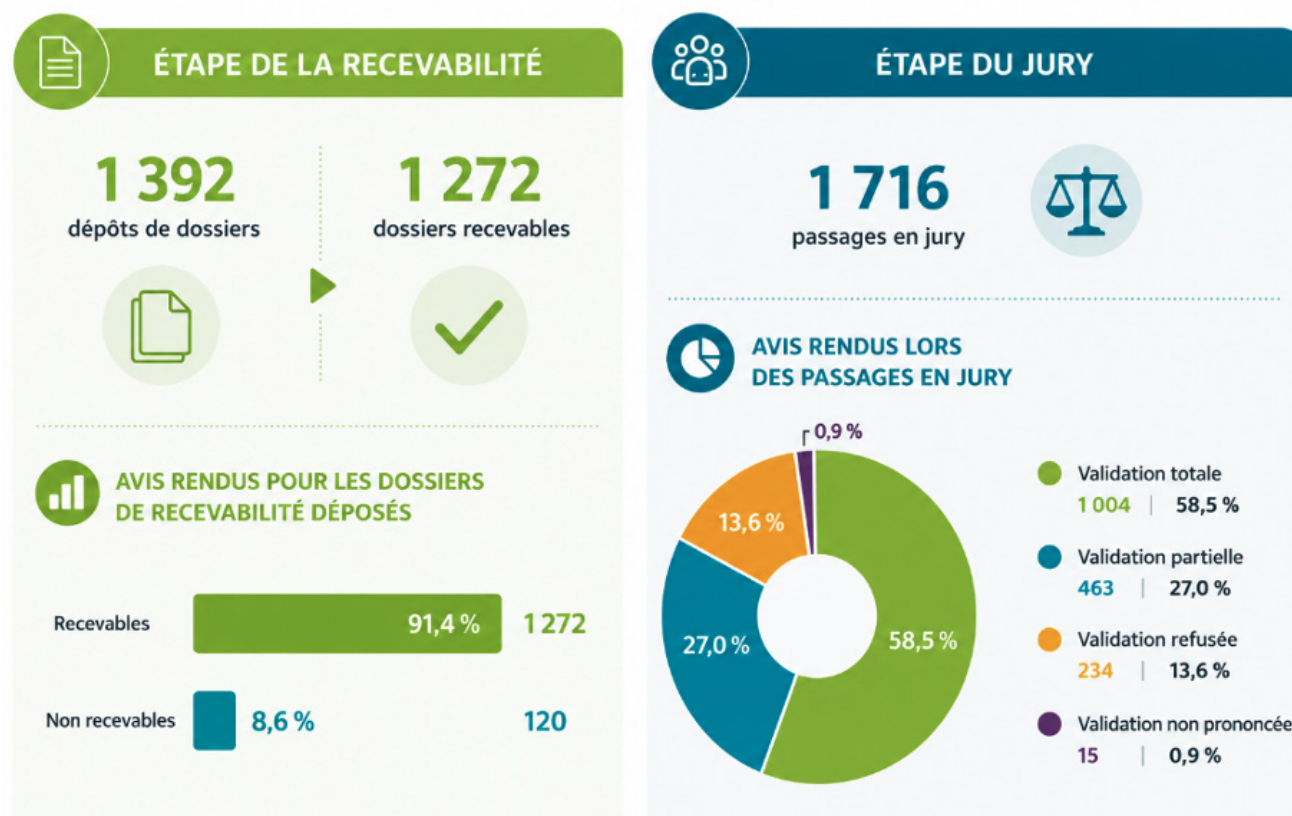
Les chiffres clés de la VAE en Normandie 2025

Les données présentées dans ce document sont issues de l'outil de consolidation du Carif-Oref de Normandie. Cet outil est alimenté par les organismes certificateurs¹ normands. Il permet une observation large et partagée du dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) en Normandie via deux grandes étapes : la recevabilité et le passage en jury.

UNE VAE EN REcul A L'ENTRÉE MAIS DYNAMIQUE À L'ÉTAPE DU JURY

L'activité de la VAE apparaît contrastée. Le nombre de dossiers de recevabilité déposés recule de 19,4 % par rapport à 2024, tandis que les passages en jury poursuivent leur progression (+5,3 %). Les certifications du champ sanitaire et social demeurent largement majoritaires, tant à l'étape de la recevabilité qu'à celle du jury. Enfin, les résultats des jurys restent globalement favorables : 58,5 % des candidats obtiennent une validation totale de leur certification.

Figure 1 : Effectifs normands à chaque étape du parcours VAE



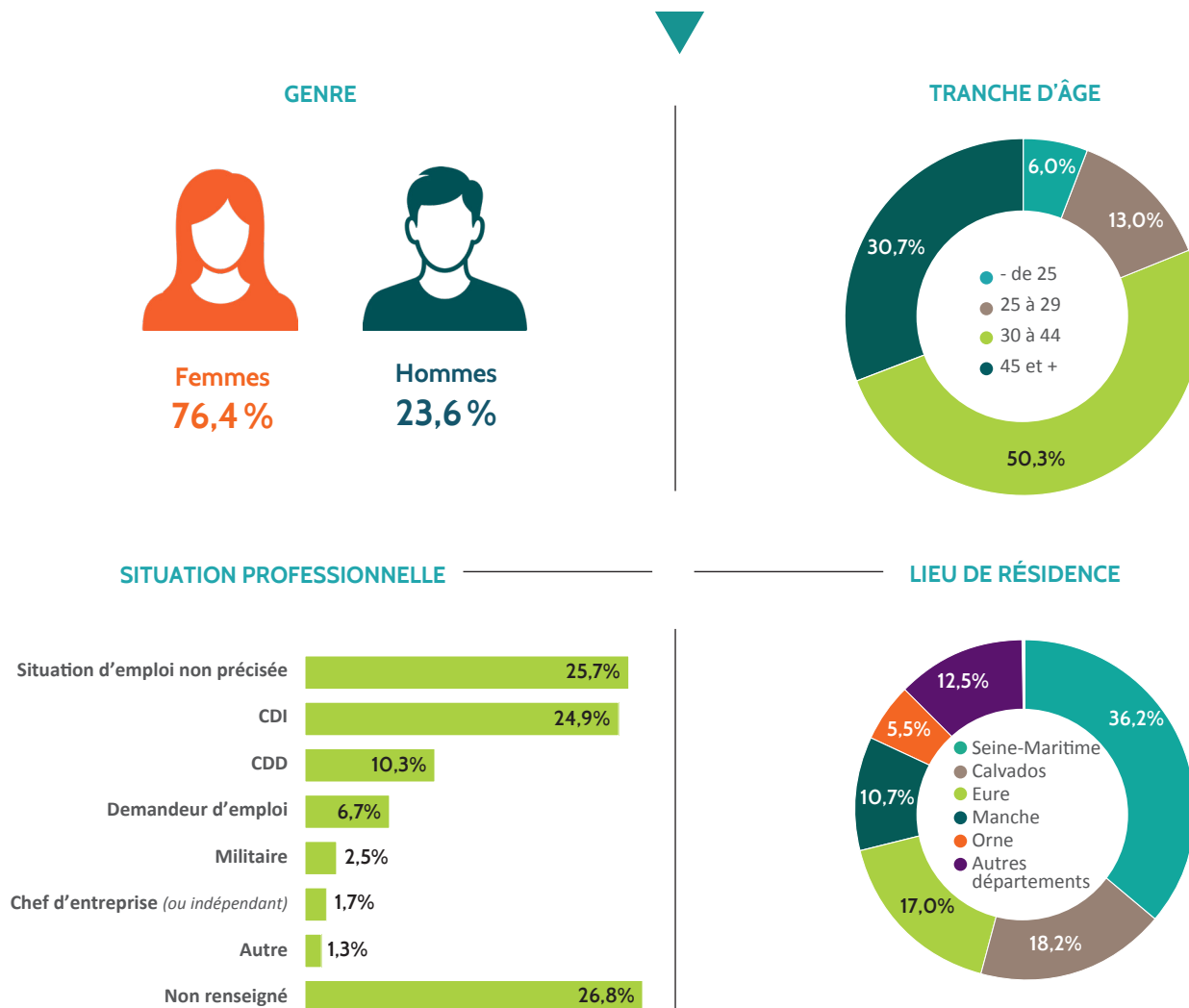
Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie, 2026

Illustration réalisée avec l'assistance de l'intelligence artificielle (IA)

¹ L'ensemble des certificateurs ayant contribué à cette publication est présenté en page 12.

LE PROFIL DES CANDIDATS À LA RECEVABILITÉ

Figure 2 : Profils des candidats à la recevabilité en 2025



Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie - 2026

Le profil des candidats reste très féminisé : les femmes représentent 76,4 % des dossiers en 2025, soit 1 064 candidates. Leur part recule toutefois légèrement par rapport à 2024, où elles représentaient 79,4 % des dossiers. À l'inverse, la part des hommes progresse, passant de 20,6 % à 23,6 %, soit 328 candidats en 2025.

Les candidats sont majoritairement âgés de 30 à 44 ans : cette tranche d'âge concentre 50,3 % des dossiers en 2025, soit 700 candidats, contre 46,6 % en 2024. Les 45 ans et plus représentent 30,7 % des candidats (428 personnes), en recul par rapport à 2024 (34,1 %). Les moins de 30 ans restent minoritaires : 13 % des candidats ont entre 25 et 29 ans (181 personnes) et 6 % ont moins de 25 ans (83 personnes).

Concernant la situation professionnelle, les candidats apparaissent majoritairement en activité. En cumulant les personnes en situation d'emploi non précisée, les salariés en CDI et en CDD, les militaires ainsi que les chefs d'entreprise ou indépendants, 65,2 % des candidats sont engagés dans une activité professionnelle en 2025, soit 908 personnes. Cette part est en progression par rapport à 2024, où elle atteignait 53 %. À l'inverse, les demandeurs d'emploi représentent 6,7 % des dossiers en 2025 (93 personnes), contre 7,1 % en 2024.

Du point de vue géographique, les candidats résident principalement en Seine-Maritime (36,2 %), devant le Calvados (18,2 %), l'Eure (17 %) et la Manche (10,7 %). L'Orne représente 5,5 % des dossiers, tandis que les autres départements regroupent 12,5 % des candidats.

BAISSE DE 19,4 % DU NOMBRE DE DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DÉPOSÉS

L'étape de recevabilité constitue une phase clé du parcours VAE. Les candidats doivent renseigner le ou les dossier(s) de demande de recevabilité. Une fois complété, le dossier est transmis à l'organisme certificateur sélectionné. Chaque organisme vérifie l'éligibilité de la demande au regard de l'expérience décrite.

1 392 dossiers de recevabilité étudiés par les certificateurs² normands

1 392 parcours VAE ont été engagés auprès des certificateurs normands contre 1 728 en 2024 (soit 19,4 % de moins qu'en 2024).

La DREETS³ (Social et paramédical) compte 787 dossiers de recevabilité contre 1 076 en 2024 (soit 26,9 % de moins).

Le Dava⁴ Normandie enregistre 133 dossiers contre 149 en 2024 (soit 10,7 % de moins).

La Drajes⁵ voit le nombre de dossiers déposés baisser de 21,3 % avec 74 dossiers en 2025 contre 94 en 2024.

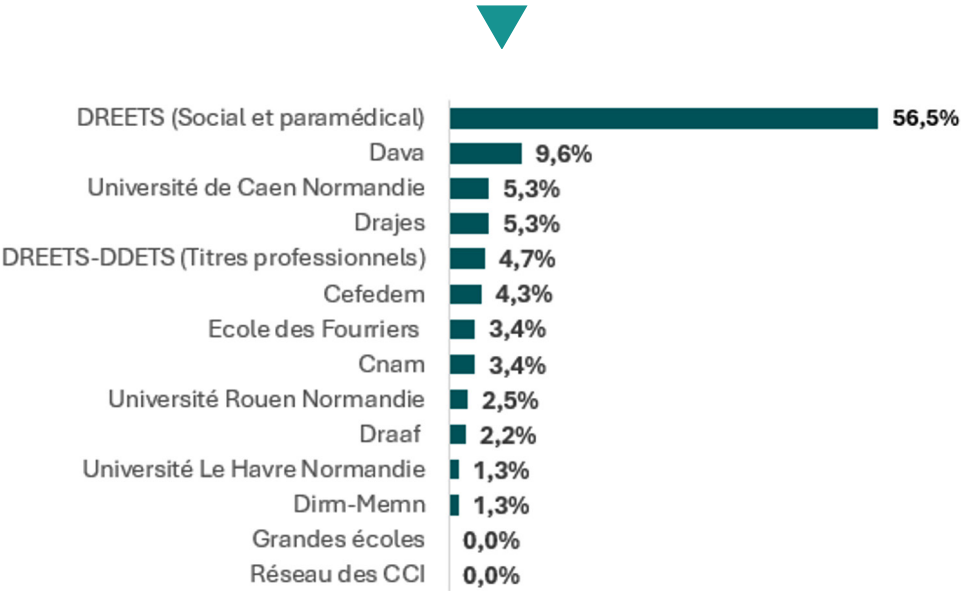
Les DREETS et DDETS inscrivent 66 dossiers concernant les titres professionnels contre 169 en 2024 (soit une baisse de 60,9 %).

A l'inverse, l'université de Caen-Normandie constate une augmentation de 48 % des demandes de recevabilité passant ainsi de 50 dossiers déposés en 2024 à 74 en 2025.

Le taux de recevabilité est élevé mais en baisse : il atteint 91,4 % contre 95,6 % en 2024. Pour la plupart des certificateurs, les taux de recevabilité se situent entre 80 % et 100 % (voir tableau 5 page 11), hormis pour la Dirm-Memn⁶ avec 72,2 % (contre 51,5 % en 2024), l'université de Caen Normandie avec 54,1 % (contre 52 % en 2024), et la Drajes avec 50 % (contre 78,7 % en 2024).



Graphique 1 : Répartition des dossiers de recevabilité déposés par certificateur



Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie - 2026

² Dans les graphiques et tableaux du document, l'EM Normandie et le CESI sont regroupés sous l'intitulé « Grandes écoles ».

L'IFA Marcel Sauvage et l'ESCCI sont regroupés sous l'intitulé « Réseau des CCI »

³ DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (certifications du champ social et paramédical)

⁴ Dava : Dispositif académique de validation des acquis

⁵ Drajes : Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

⁶ Dirm-Memm : Direction interrégionale de la Mer Manche Est - Mer du Nord



Les certifications de niveau 4 restent majoritaires

Les certifications de niveau 4 demeurent les plus recherchées dans le cadre de la VAE. Elles concentrent 46,8 % des dossiers de recevabilité déposés en 2025, contre 51 % en 2024. Malgré cette baisse de leur poids relatif, elles restent largement majoritaires.

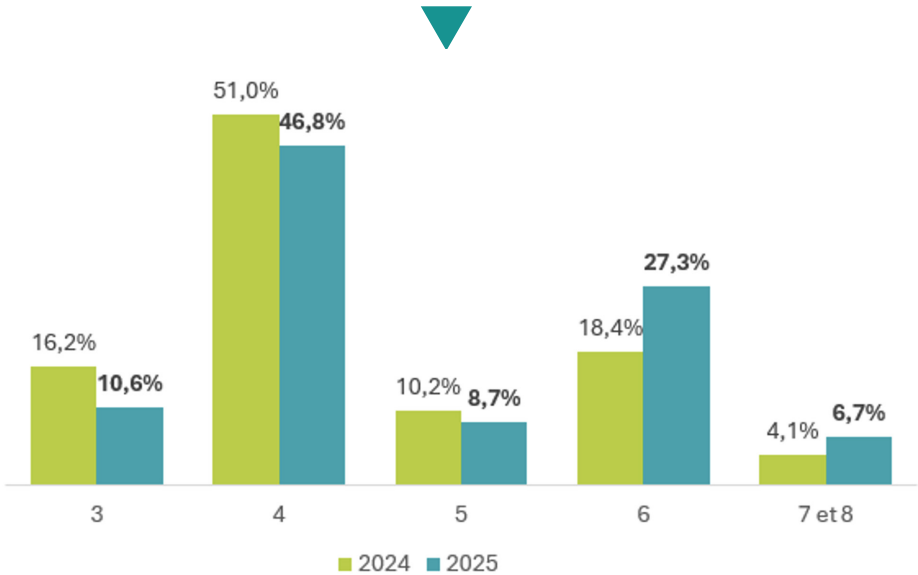
Les certifications de niveau 6 arrivent en deuxième position avec 27,3 % des candidatures et voient leurs effectifs progresser de 19,5 % par rapport à l'année précédente.

Les certifications de niveau 3 représentent 10,6 % des dossiers de recevabilité, contre 16,2 % en 2024. Elles enregistrent la plus forte diminution des effectifs parmi les principaux niveaux de certification (- 47,5 %).

Les certifications de niveau 5 voient également leur part reculer, passant de 10,2 % à 8,7 % des candidatures (- 31,6 % des effectifs).



Graphique 2 : Dossiers de recevabilité déposés selon le niveau de la certification visée



Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie - 2026

Titre du diplôme	Niveau de diplôme européen
Aucun diplôme	Infra 3
CAP, BEP	3
Baccalauréat	4
DEUG, BTS, DUT, DEUST	5
Licence, licence professionnelle, BUT	6
Maîtrise, Master 1	6
Master 2, DEA, DESS, Diplôme d'ingénieur	7
Doctorat, habilitation à diriger des recherches	8

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie, 2026



Les métiers du sanitaire et du social dominent les demandes

La Famille d'activité professionnelle (FAP) Santé, action sociale, culturelle et sportive regroupe 65,4 % (contre 70 % en 2024) des demandes de recevabilité en 2025 et se hisse loin devant les autres familles professionnelles.

Les certifications de la FAP Gestion, administration des entreprises arrivent au deuxième rang avec 6,2 % des demandes.

Viennent ensuite les certifications relevant des FAP Communication, information, art et spectacle (5 %) et Administration publique, professions juridiques, armée et police (3,2 %).

93,5 % des candidats à la recevabilité sont regroupés dans les 10 premières FAP.

Tableau 1 : Dossiers de recevabilité déposés selon la Fap

FAP (Familles d'activités professionnelles)	Part (%)
Santé, action sociale, culturelle et sportive	65,4
Gestion, administration des entreprises	6,2
Communication, information, art et spectacle	5,0
Administration publique, professions juridiques, armée, police	3,2
Commerce	3,1
Agriculture, marine, pêche	2,5
Services aux particuliers et aux collectivités	2,5
Ingénieurs et cadres de l'industrie	1,9
Maintenance	1,8
Transports, logistique et tourisme	1,8
Total des 10 premières FAP	93,5

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie, 2026



Des demandes concentrées sur quelques certifications

Au total, 241 certifications différentes ont été visées par les candidats à la VAE en 2025. Parmi elles, 57,7 % concernent un seul candidat, ce qui représente néanmoins seulement 10 % de l'ensemble des candidats.

Le diplôme d'État d'Aide-soignant arrive largement en tête des certifications les plus demandées avec 323 dossiers déposés, soit 23,2 % de l'ensemble des candidatures. Son taux de recevabilité atteint 95,7 %. Il est suivi du diplôme d'État d'Auxiliaire de puériculture, qui totalise 177 dossiers (12,7 % des candidatures) et présente un taux de recevabilité de 100 %.

Tableau 2 : Dossiers de recevabilité déposés pour les dix certifications les plus demandées

Certification	Nombre de dossiers déposés	Taux de recevabilité (%)	Part (%) ensemble
Aide-soignant (DE)	323	95,7	23,2
Auxiliaire de puériculture (DE)	177	100,0	12,7
Éducateur de jeunes enfants (DE)	106	98,1	7,6
Accompagnant éducatif et social (DE)	96	95,8	6,9
Professeur de musique (DE)	60	90,0	4,3
Assistant de service social (DE)	46	89,1	3,3
Éducateur spécialisé (DE)	32	100,0	2,3
Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale	31	96,8	2,2
Secrétaire assistant	22	100	1,6
Moniteur-éducateur (DE)	20	100	1,4
Total des 10 premières certifications demandées	913	96,5	65,6

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie, 2026

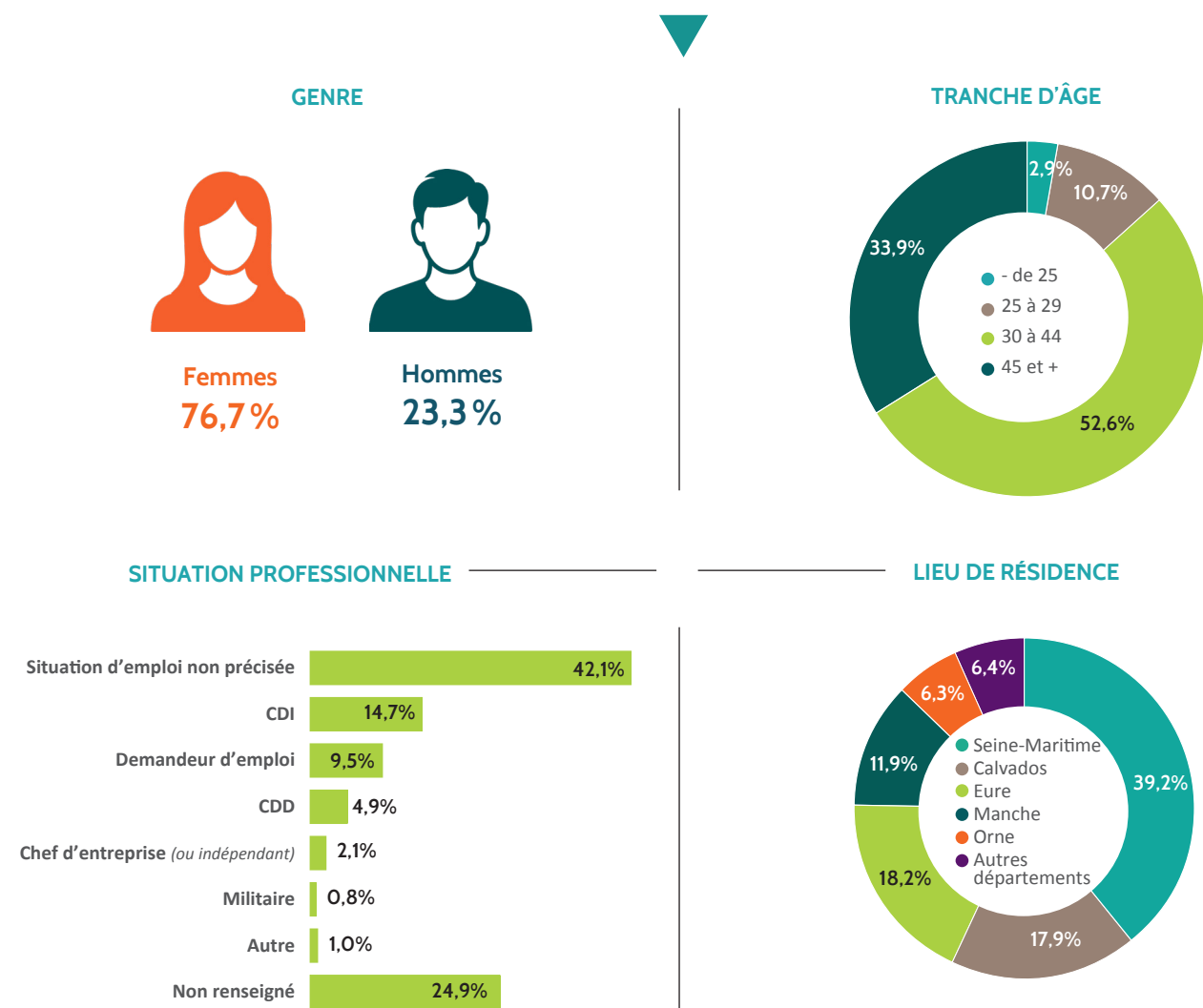
Le diplôme d'État d'Éducateur de jeunes enfants se positionne au troisième rang avec 106 dossiers (7,6 %) et un taux de recevabilité de 98,1 %, devant le diplôme d'État d'Accompagnant éducatif et social (DEAES) avec 96 dossiers (6,9 %) et un taux de recevabilité de 95,8 %. Le diplôme d'État de Professeur de musique complète le top 5 avec 60 dossiers déposés (4,3 %) et un taux de recevabilité de 90 %.

Les dix certifications les plus demandées rassemblent 65,6 % des candidats. Elles présentent un taux de recevabilité particulièrement élevé, qui atteint 96,5 %. Au total, ces dix certifications concentrent 69,3 % de l'ensemble des dossiers déclarés recevables en 2025. Cette concentration des demandes concerne principalement les domaines du sanitaire, du social et de l'accompagnement.



LE PROFIL DES CANDIDATS AUX JURYS

Figure 3 : profil des candidats aux jurys en 2025



Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie - 2026

Les femmes demeurent très majoritaires parmi les candidats aux jurys VAE. Elles représentent 76,7 % des effectifs (1 317 personnes), contre 23,3 % pour les hommes (399 personnes), une répartition quasi identique à celle observée en 2024.

Les candidats sont principalement âgés de 30 à 44 ans (52,6 %, soit 902 personnes), devant les 45 ans et plus (33,9 %, soit 582 personnes). Les moins de 30 ans représentent 13,5 % des effectifs (232 personnes). Par rapport à 2024, la part des moins de 30 ans progresse légèrement tandis que celle des 45 ans et plus recule.

Les candidats aux jurys sont majoritairement en activité professionnelle. En 2025, 64,6 % d'entre eux sont en activité professionnelle (1 108 personnes), contre 68,8 % en 2024. Les demandeurs d'emploi représentent 9,5 % des candidats (163 personnes), contre 12,7 % en 2024.

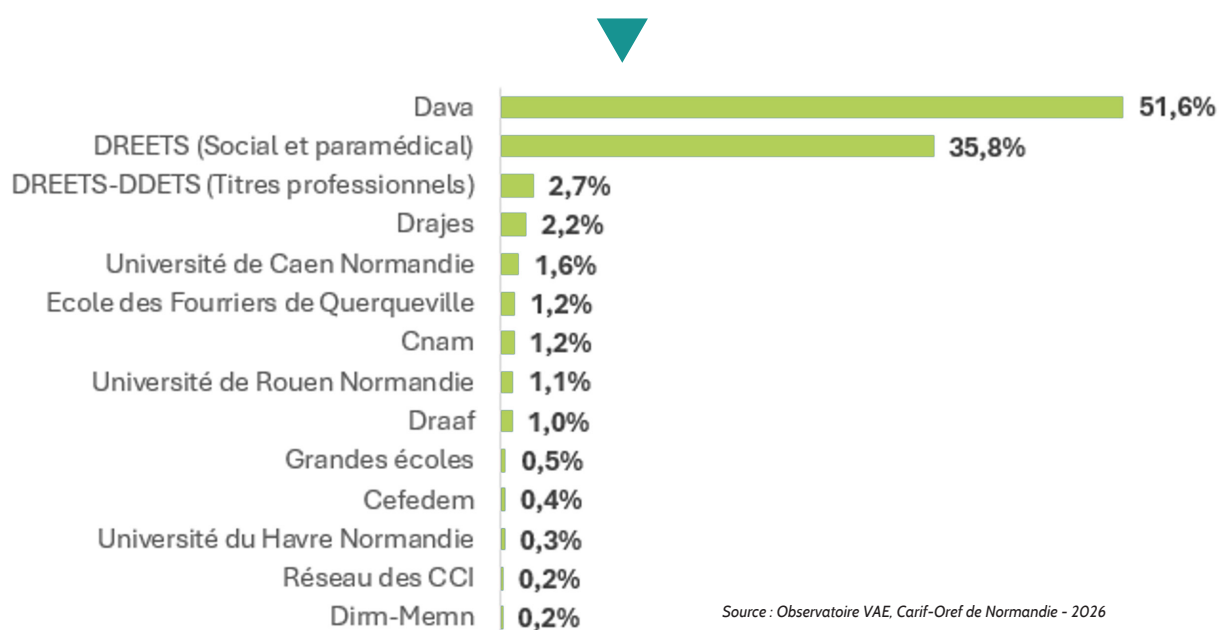
La Seine-Maritime demeure le principal département de résidence des candidats avec 39,2 % des effectifs (673 personnes), devant l'Eure (18,2 %), le Calvados (17,9 %), la Manche (11,9 %) et l'Orne (6,3 %). La répartition géographique reste globalement stable par rapport à 2024.



AUGMENTATION DE 5,3 % DES PASSAGES EN JURY EN 2025

Le passage devant le jury est la dernière étape du parcours VAE. Il permet aux candidats de valider leur certification totalement, partiellement, ou de se la voir refusée si le jury estime qu'ils n'ont pas acquis les connaissances nécessaires pour obtenir la certification demandée. Dans le cas d'une validation partielle ou d'un refus, les candidats ont la possibilité d'entreprendre un parcours complémentaire qui leur permettra de se présenter à nouveau devant le jury.

Graphique 3 : Répartition des passages en jury par certificateur



Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie - 2026

En 2025, les certificateurs normands ont organisé 1 716 jurys contre 1 629 en 2024

Le Dava renforce sa place de premier certificateur en Normandie avec 885 passages en jury en 2025, contre 746 en 2024 (+18,6 %).

La DREETS, pour les certifications du champ sanitaire et social, demeure stable avec 615 jurys organisés contre 612 l'année précédente (+0,5 %).

À l'inverse, les DREETS et DEETS pour les titres professionnels du ministère du Travail enregistrent un recul de 34,7 %, passant de 72 à 47 jurys.

La Drajes connaît également une baisse marquée (- 42,2 %), avec 37 jurys contre 64 en 2024.

Parmi les autres certificateurs, l'Université de Caen Normandie se distingue par une progression de 50 %, passant de 18 à 27 jurys, tandis que le Cnam⁷ enregistre une hausse plus modérée (+11,1 %). Les volumes observés à l'Université de Rouen Normandie (-13,6 %) et à l'École des Fourriers⁸ (-4,5 %) restent globalement proches de ceux de 2024.

⁷ Cnam : Conservatoire national des arts et métiers

⁸ École des fourriers : Établissement militaire de formation

La part des validations globalement stable mais les hommes obtiennent plus souvent une validation totale

58,5 % des candidats ont obtenu une validation totale de leur certification en 2025. Les validations partielles représentent 27 % des résultats, tandis que les refus s'élèvent à 13,6 %. Les décisions non prononcées demeurent marginales (0,9 %). Par rapport à 2024, la part des validations totales recule légèrement (-1,9 point), tandis que les

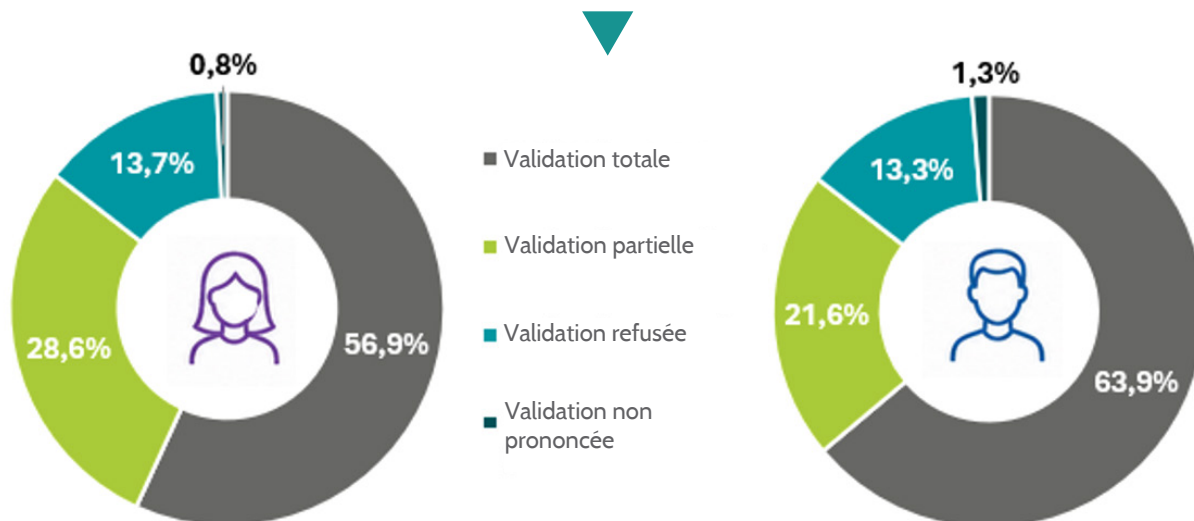
validations partielles (+1,2 point) et les refus (+0,8 point) progressent modérément.

Les hommes obtiennent plus fréquemment une validation totale : 63,9 % d'entre eux valident intégralement leur certification, contre 56,9 % des femmes.

À l'inverse, les validations partielles concernent davantage les femmes (28,6 %) que les hommes (21,6 %).

Les taux de refus sont quant à eux très similaires, avec respectivement 13,7 % pour les femmes et 13,3 % pour les hommes.

Graphique 4 : Répartition des décisions de jury selon le genre des candidats



Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie - 2026

Les certifications de niveaux 4 à 6 concentrent l'essentiel des candidats

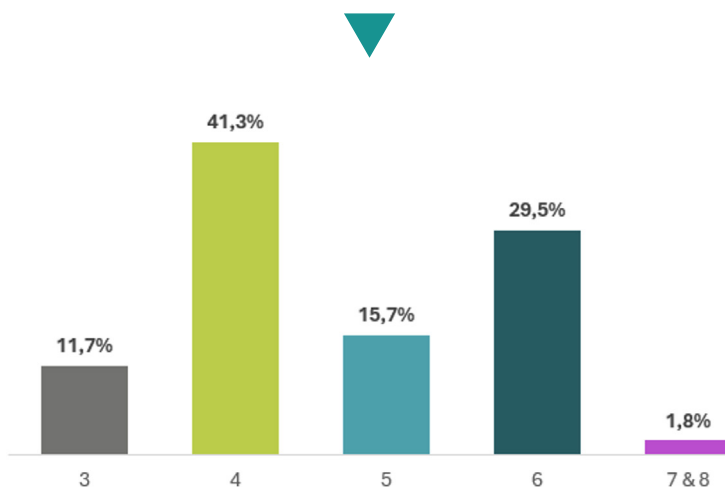
Les certifications de niveau 4 (baccalauréat ou équivalent) sont les plus fréquemment visées par les candidats à la VAE en 2025. Elles représentent 41,3 % de l'ensemble des certifications présentées devant un jury.

Les certifications de niveau 6 (bac +3/+4) occupent la deuxième position avec 29,5 % des candidatures, devant celles de niveau 5 (bac +2), qui regroupent 15,7 % des candidats.

Les certifications de niveau 3 (CAP, BEP ou équivalent) demeurent moins représentées avec 11,7 % des candidatures, tandis que les certifications de niveaux 7 et 8 (master, diplôme d'ingénieur ou doctorat) restent marginales (1,8 %).

Au total, les certifications de niveaux 4 à 6 concentrent près de neuf candidatures sur dix (86,5 %), confirmant le poids prépondérant des certifications de niveau intermédiaire dans le dispositif de VAE

Graphique 5 : Répartition des passages en jury selon le niveau de certification visé



Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie - 2026



Des résultats contrastés selon les domaines professionnels

Au total, 96 % des candidats présentés devant un jury relèvent des dix principales familles d'activités professionnelles. 51,9 % des candidats présentant une certification relevant de la FAP *Santé, action sociale, culturelle et sportive* obtiennent une validation totale, 32,3 % une validation partielle et 15,1 % un refus de validation. Cette famille professionnelle concentre à elle seule près de sept candidats sur dix (69,6 %).

Les taux de validation totale sont plus favorables dans les FAP *Hôtellerie, restauration, alimentation* (85,7 %), *Transports, logistique et tourisme* (83,3 %) et *Commerce* (82,5 %). À l'inverse, la FAP *Industries de process* se distingue par la proportion de refus la plus élevée (22,7 %), tandis que la FAP *Maintenance* présente une part importante de validations partielles (30 %).

Tableau 3 : Passages et décisions de jury en Normandie pour les dix premières FAP

FAP (Familles d'activités professionnelles)	Effectifs	Part (%) validation totale	Part (%) validation partielle	Part (%) validation refusée	Part (%) validation non prononcée	Part (%) ensemble
Santé, action sociale, culturelle et sportive	1195	51,9	32,3	15,1	0,7	69,6
Commerce	103	82,5	6,8	8,7	1,9	6,0
Services aux particuliers et aux collectivités	95	73,7	12,6	11,6	2,1	5,5
Gestion, administration des entreprises	75	69,3	18,7	10,7	1,3	4,4
Bâtiment, travaux publics	38	71,1	13,2	10,5	5,3	2,2
Transports, logistique et tourisme	36	83,3	8,3	8,3	0,0	2,1
Maintenance	30	63,3	30,0	6,7	0,0	1,7
Hôtellerie, restauration, alimentation	28	85,7	3,6	10,7	0,0	1,6
Industries de process	22	68,2	9,1	22,7	0,0	1,3
Communication, information, art et spectacle	18	77,8	16,7	5,6	0,0	1,0
Total des 10 premières FAP	1 640	58,3	27,0	13,8	0,9	96

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie, 2026

Des écarts de validation selon les certifications visées

Si la moyenne régionale du taux de validation apporte un éclairage global sur les résultats de la VAE, l'interprétation des taux observés par certification doit être réalisée avec prudence, en particulier pour les certifications présentant de faibles effectifs. En effet, quelques décisions peuvent suffire à faire varier fortement les résultats. En revanche, les certifications les plus représentées permettent d'identifier certaines tendances dans les résultats des jurys.

Tableau 4 : Passages et décisions de jury pour les dix certifications les plus demandées

FAP (Familles d'activités professionnelles)	Effectifs	Part (%) validation totale	Part (%) validation partielle	Part (%) validation refusée	Part (%) validation non prononcée	Part (%) ensemble
Éducateur spécialisé (DE)	300	56,3	32,0	10,3	1,3	17,5
Aide-Soignant (DE)	286	44,4	35,3	20,3	0,0	16,7
Moniteur-Educateur (DE)	171	64,9	21,6	12,3	1,2	10,0
Accompagnant éducatif et social (DE)	113	58,4	37,2	4,4	0,0	6,6
Auxiliaire de puériculture (DE)	96	31,3	47,9	20,8	0,0	5,6
Éducateur de jeunes enfants (DE)	73	50,7	37,0	12,3	0,0	4,3
Accompagnant éducatif petite enfance (CAP)	46	80,4	6,5	10,9	2,2	2,7
Management commercial opérationnel (BTS)	44	79,5	4,5	13,6	2,3	2,6
Assistant de service social (DE)	33	45,5	33,3	21,2	0,0	1,9
Conseiller en économie sociale et familiale (DE)	29	58,6	24,1	13,8	3,4	1,7
Total des 10 premières certifications demandées	1 191	54,1	31,2	13,9	0,8	69,4

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie, 2026



Seules quatre certifications ont réuni plus de 100 candidats devant un jury en 2025 : le diplôme d'État d'Éducateur spécialisé (300 candidats), le diplôme d'État d'Aide-soignant (286 candidats), le diplôme d'État de Moniteur-éducateur (171 candidats) et le diplôme d'État d'Accompagnant éducatif et social (113 candidats).

À elles seules, ces quatre certifications concentrent 870 passages en jury, soit 50,7 % de l'ensemble des candidats présentés en 2025.

Plus largement, les dix certifications les plus demandées regroupent 1 191 candidats, soit 69,4 % de l'ensemble des passages en jury.

Parmi les certifications les plus représentées, les décisions de jury sont contrastées. Le CAP⁹ Accompagnant éducatif petite enfance et le BTS¹⁰ Management commercial opérationnel affichent les plus fortes proportions de validations totales (respectivement 80,4 % et 79,5 %).

À l'inverse, les diplômes d'État d'Aide-soignant, d'Accompagnant éducatif et social et d'Auxiliaire de puériculture se distinguent par des parts élevées de validations partielles (35,3 %, 37,2 % et 47,9 %). Les refus concernent plus fréquemment les candidats à l'Assistant de service social (21,2 %), à l'Auxiliaire de puériculture (20,8 %) et à l'Aide-soignant (20,3 %).

Les chiffres de la VAE par certificateur

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats de la recevabilité et du jury pour chacun des certificateurs : il ne saurait faire l'objet d'une comparaison de « performances » compte tenu des pratiques inhérentes à chaque certificateur et des exigences spécifiques au référentiel de compétences, au niveau de la certification visée et au jury.

Tableau 5 : Les chiffres de la VAE par certificateur en 2025

FAP (Familles d'activités professionnelles)	ETAPE DE LA RECEVABILITÉ			ETAPE DU JURY				
	Nombre de dossiers de recevabilité déposés	Nombre de dossiers recevable	Taux de recevabilité (%)	Nombre de passages en jury	Taux de validation totale (%)	Taux de validation partielle (%)	Taux de refus (%)	Taux validation non prononcée (%)
DREETS (Social et paramédical)	787	761	96,7	615	46,3	37,2	16,4	0,0
Dava	133	133	100,0	885	65,6	21,2	11,4	1,7
Drajes	74	37	50,0	37	43,2	16,2	40,5	0,0
Université de Caen Normandie	74	40	54,1	27	77,8	18,5	3,7	0,0
DREETS-DDETS (Titres professionnels)	66	66	100,0	47	74,5	10,6	14,9	0,0
Cefedem	60	54	90,0	7	57,1	42,9	0,0	0,0
Cnam	48	45	93,8	20	45,0	55,0	0,0	0,0
Ecole des Fourriers	48	48	100,0	21	52,4	33,3	14,3	0,0
Université Rouen Normandie	35	28	80,0	19	89,5	10,5	0,0	0,0
Draaf	31	31	100,0	17	47,1	29,4	23,5	0,0
Dirm-Memn	18	13	72,2	3	33,3	0,0	66,7	0,0
Université Le Havre Normandie	18	16	88,9	6	100,0	0,0	0,0	0,0
Grandes écoles*				8	100,0	0,0	0,0	0,0
Réseau des CCI*				4	50,0	50,0	0,0	0,0
Total	1 392	1 272	91,4	1 716	58,5	27,0	13,6	0,9

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie - 2026

Précisions :

Les volumes observés peuvent varier d'une année à l'autre en raison des modalités d'organisation propres à chaque certificateur. Il arrive notamment que certains certificateurs suspendent temporairement la réception des dossiers de recevabilité ou l'organisation des jurys pendant plusieurs mois, voire une année entière.

⁹ CAP : Certificat d'aptitude professionnelle
¹⁰ BTS : Brevet de technicien supérieur



Origines des données et certificateurs contributeurs

Les données exploitées dans cette publication ont été transmises par les certificateurs ayant conventionné avec le Carif-Oref de Normandie pour la production d'indicateurs régionaux sur la validation des acquis de l'expérience (VAE).

CERTIFICATEUR	SIGNIFICATION	TUTELLE PRINCIPALE
Cefedem	Centre de formation des enseignants de la danse et de la musique	Ministère de la Culture
CESI*	Centre des études supérieures industrielles	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Cnam	Conservatoire national des arts et métiers	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
DAVA	Dispositif académique de validation des acquis	Ministère de l'Éducation nationale
Dirm-Memm	Direction interrégionale de la Mer Manche Est – Mer du Nord	Ministère de l'Éducation nationale Ministère chargé de la Mer
DRAAF	Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
DRAJES	Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports	Ministère de l'Éducation nationale et des Sports
DREETS (Social et paramédical)	Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (certifications du champ social et paramédical)	Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles
DREETS-DDETS (Titres professionnels)	Directions régionale et départementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (certification des titres professionnels)	Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles
École des Fourriers	Établissement militaire de formation	Ministère des Armées
EM Normandie*	École de Management de Normandie	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
ESCCI**	École Supérieure de la CCI Portes de Normandie	Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique
IFA Marcel Sauvage**	Institut de formation par alternance Marcel Sauvage	Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique
Université de Caen Normandie	Université publique	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Université Le Havre Normandie	Université publique	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Université Rouen Normandie	Université publique	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Pour des raisons de lisibilité, certains certificateurs sont regroupés dans les représentations graphiques du document. Le tableau ci-dessus présente le détail des organismes concernés ainsi que leur tutelle principale.

*Dans les graphiques du document, l'EM Normandie et le CESI sont regroupés sous l'intitulé « Grandes écoles ».

** l'IFA Marcel Sauvage et l'ESCCI sont regroupés sous l'intitulé « Réseau des CCI ».





Les chiffres clés de la VAE en Normandie



Responsable de l'étude
Élise Dehays
Directrice de la publication
Céline Le Méhauté

Maquette
Montages photo
Nathalie Grember
Mise en page
Agnès Ercosman

Crédit photo
Adobe Stock
IA

Septembre 2026



Site de Caen
Espace Jean Monnet
8 place de l'Europe
14200 Hérouville-Saint-Clair

Site de Rouen
Atrium
115 boulevard de l'Europe,
76100 Rouen

Tél : 02 31 95 52 00

Email : contact@cariforefnormandie.fr